


Fiche d'inscription à retourner à « **LOV TUNISIE** » par  chaibikais@gmail.com ; avant le 15/01/2023. Mais ATTENTION, le nombre de place est limité. Aucune demande d'inscription ne sera validée sans acompte. Les confirmations de participation seront faites par ordre d'arrivée des inscriptions.

	Conducteur	Co-Pilote	Accompagnateur(s)	
Nom :				
Prénom :				
Nationalité :				
Tel :				
E-mail :				
Né(e) :				
N° Passeport :				
-Immatriculation :				
-Type de véhicule:				
- Dimension :				
Longueur /				
Hauteur				

** Frais d'inscription :

* pour 2 personnes : 3.995 euro

NB : Une Auto catégorie **A2 (Longueur de 4,01m jusqu'à 6,00m et Hauteur jusqu'à 2,10m)**, pour tout autre dimension nous consulter.

** Forfaits de Participation:

- Frais d'inscription :€
- Supplément :€
- TOTAL DE MON EQUIPAGE : €**

Pour l'ensemble des participants, les forfaits incluent :

- l'hébergement au campement / hôtel en DP suivant programme - Bateau avec les repas cabine privée avec sanitaire et Hublot - encadrement et assistance.

• **A votre Charge :** - Le carburant, les extras et les repas lors des bivouacs. Suivant programme.

- Aucun engagement ne sera confirmé sans acompte de 50% , le reste au plus tard le 15/03/2023

Je déclare exacts les renseignements portés sur cette fiche d'inscription, avoir lu et approuvé le règlement de ce voyage (la feuille jointe à ce dossier ou sur demande express auprès de Kais Chaibi) et je décharge l'organisateur de toute responsabilité pour tous dommages corporels ou matériels, causés aux tiers ou à nous-mêmes dans quelque condition que ce soit.

Date : Nom : Signature :

REGLEMENT des CANDIDATURES au Raid Kabylie Algerie

Marseille / Tunisie / Algérie/ Tunisie / Marseille

Les candidats s'engagent à accepter ce règlement, afin d'éviter toute mésentente possible, et Offrir toutes les chances de succès dans une ambiance de convivialité.

1 – Organisation : L'administration du Raid est gérée par LOV TUNISIE présenté par Kais CHAIBI.

2 -Le nombre de candidats est susceptible d'engendrer une sélection. Le nombre final d'équipages retenus sera fixé par l'organisateur qui ne dépasse pas les 10 équipages. Les résultats de cette sélection et les critères de celle-ci sont totalement laissés à la discrétion de l'organisateur, qui est seul à en décider afin d'assurer un succès optimal pour le groupe.

3 – Les participants s'engagent à respecter les consignes de route qui seront données au départ. La sécurité des participants et de leurs autos sera toujours la priorité absolue et les participants au convoi seront "encouragés à avoir une attitude responsable.

4– Les participants déchargent l'organisateur de toute responsabilité découlant de l'usage de leur véhicule, pour tout dommage corporel ou matériel, causés aux tiers ou à eux-mêmes dans quelques conditions que ce soit.

5 -Confirmation candidature L'annonce de votre candidature définitive vous sera faite par email.

6 – A l'inscription de votre candidature, un acompte de 50% devra être joint à votre dossier.

7 –Aucun équipage participant à cette expédition ne pourra avoir plus de 4 personnes à bord, de plus, étant données les conditions de voyage, il ne sera pas accepté d'enfant de moins de trois ans à bord des équipages (sauf dérogation spéciale).

8 – Le reliquat devra être versé au plus tard le 15 Janvier 2023, faute de quoi votre inscription sera annulée.

9 -Le respect de l'environnement que vous allez découvrir, le respect des gens que vous allez rencontrer seront une priorité dans l'organisation de ce voyage. Aucun écart de comportement inacceptable. L'organisateur se réserve le droit d'exclure toute personne du groupe, si le comportement de cette personne est jugée incompatible avec le groupe et le bon déroulement. L'ambiance conviviale et familiale sera notre atout.

10 – Nous évoluons dans le désert en cortège, L'organisateur sera l'ouvreur, aucun dépassement de l'ouvreur sera toléré sans son accord .

11 – Le programme ci-dessous dépendra de notre évolution dans le désert en fonction de l'état de sable et la météo, en cas de changement la discision sera prise âpres l'accord de la majorité des participants sauf si l'organisateur juge que la décision n'est pas réalisable.

12 - en signant mon engagement je déclare avoir lu et accepté les conditions.

Nom du RESPONSABLE D'EQUIPAGE SIGNATURE et Date :